









Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Toulourenc aval : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flo	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Périmètre délimité des abords de l'église, de la chapelle Notre-Dame du Pont, de la fontaine et du v	Arrêté préfectoral	20-199	27-08-2020
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage de Veaux exploité par la commune de Malaucène (Vaucluse)	Arrêté Interpréfectoral	4111	08-08-1997
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage des Trois Rivières exploité par le S.I.E. Rhône Aygues Ouvèze et si	Arrêté préfectoral	2936-bis	07-07-1995
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du puits de captage d'eau potable de Grangeneuve.	Arrêté préfectoral	5047	24-09-1990
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage d'eau potable de Pré-Barbier.	Arrêté préfectoral	7496	11-07-1989
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage d'eau potable du Puits de Bluye à Mollans-sur-Ouvèze	Arrêté préfectoral	7496	11-07-1989
PM1	DDT de la Drôme - Service Aménagement, Territoires et Risques	PPRN-inondation du bassin versant de l'Ouvèze décliné en PPRi communaux - Mollans-sur-Ouvèze	Arrêté préfectoral	2015317-0003	13-11-2015
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 284	Arrêté préfectoral	284	13-02-1969

Légende

Servitudes opposables sur le territoire communal

-  A4 : Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
-  AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques.
-  AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection immédiate.
-  AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection rapprochée.
-  AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection éloignée.
-  PPR : PM1 : Plan de prévention des risques naturels ou miniers.
-  Monument inscrit ou classé.
-  PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

Limites administratives

-  section cadastrale

Mollans-sur-Ouvèze
Liste des servitudes d'utilité publique

Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
A4	DDT de la Drôme - SEPEM	Le traitement au fil - Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non domaniaux et de l'emprise du lit de ces cours d'eau.	Autorité préfectorale	5213	02-12-1981
AC1	Union Départementale de Protection et de Patrimoine (UDPP)	Prévention d'inondation des abords de l'église, de la chapelle Notre-Dame du Port, de la fontaine et du lavoir.	Autorité préfectorale	20-299	27-09-2003
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire - du captage de Vieux-épiais par la commune de Madaucière (Vaucluse).	Autorité préfectorale	4211	09-09-1997
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire - du captage des Trés-Rivières exploité par la S.I.E. Rhône Argens Ouvèze et sa commune de Madaucière (Vaucluse).	Autorité préfectorale	20-2645	07-07-1995
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire - du puits de captage d'eau potable de Grangeneuve.	Autorité préfectorale	5042	24-09-1990
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire - du captage d'eau potable de Pré-Baillet.	Autorité préfectorale	7496	23-07-1988
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire - du captage d'eau potable du Puits de Blaye à Mollans-sur-Ouvèze.	Autorité préfectorale	7496	23-07-1988
PM1	DDT de la Drôme - Service Aménagement, Territoires et Risques	PPRIS inondation du bassin versant de l'Ouvèze décliné en PPRi communaux - Mollans-sur-Ouvèze	Autorité préfectorale	2010317-0003	19-12-2015
PT3	FRANCE TELECOM	Cable de télécommunication 204	Autorité préfectorale	204	13-02-1989

